



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CŒUR DE SAINTONGE
PROCES-VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 5 juin à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs DOUBLET M., GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,

Mmes ANDRE L., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., DUCAYLA C., SCHNEIDER C., SIGNAT L, TURGNE D., BOULOUMOU M.C, BOURSIQUOT N., Mrs FRANÇOIS D., LOUVET C, LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, STAUDER J.D, GACHET P., ROBERT M., MAJEAU S., POCH P., HILLAIRET C.

Excusés : Mme BARRET MH., Mrs GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE D. (Pouvoir M. ROBERT), TIREAU D., VIDAL P. (Pouvoir M. HILLAIRET C.)

Date de la convocation : 23 mai 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

Interventions hors conseil :

Sophie Raoult-Blanchard, Directrice – Association Do l'Enfant Dom

Stéphane Gomez, Coordonnateur PEL – Actions enfance-jeunesse 2019

1. APPROBATION DU PV DU 10 AVRIL 2019

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil le PV du Conseil Communautaire du 10 avril 2019.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Commission association présidée par M. Mayau, Vice-Président, propose aux membres du Conseil de rajouter le critère suivant aux conditions d'attribution des subventions, « *lorsqu'un article de presse parait, il devra être fait état du soutien de la CdC Cœur de Saintonge* », et d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

ASSOCIATION « LES FOUS CAVES » - PORT D'ENVAUX

Cette association organisera son 18^{ème} festival les 19 et 20 juillet 2019. L'édition 2018 a été un franc succès puisque 5000 festivaliers étaient présents sur les 2 jours. Toujours sur la même dynamique, Les Fous Cavés proposeront une programmation familiale et festive en respectant l'accessibilité pour tous. Le Secteur Jeunesse continuera son implication importante tant sur la préparation que sur le déroulement du festival en les responsabilisant et en les confrontant aux réalités de l'organisation.

Budget prévisionnel : 245 631 euros

Montant sollicité : 1 500 euros
Avis de la commission : FAVORABLE
Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

ASSOCIATION « AVENIR CYCLISTE » - NIEUL LES SAINTES

Le club organise le dimanche 30 juin 2019 sa 38^{ème} édition des Boucles de l'Arnoult. Cette épreuve qui verra départ et arrivée sur la commune de Nieul-lès-Saintes traversera les communes de : Les Essards, Saint Sulpice d'Arnoult, Sainte Gemme, Pont l'Abbé d'Arnoult, Saint Porchaire et Soulignonnes.

Budget prévisionnel : 4 365 euros
Montant sollicité : 1 000 euros
Avis de la commission : FAVORABLE pour 500 €
Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

ASSOCIATION A.A.C.S. – SOULIGNONNES

Cette association a programmé son 8^{ème} festival « SOULI FESTY » le week-end de la Pentecôte en proposant le dimanche soir une scène permettant la production de groupes locaux débutants ou expérimentés souhaitant se faire connaître du public. Cette manifestation s'intègre dans ces 2 jours de fêtes locales organisées par l'association des jeunes (concours de palets, jeux en bois, animation musicale le samedi soir).

Budget prévisionnel : 14 600 euros
Montant sollicité : 1 500 euros
Avis de la commission : FAVORABLE
Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

LE NID DES HIRONDELLES - GEAY

Créée en juillet 2018, l'association « Le Nid des Hirondelles » a pour objectif de créer une Maison d'Assistantes Maternelles sur la commune de Saint Porchaire. Afin de financer l'avancement du projet, elle organise un loto dédié principalement aux enfants qui aura lieu le 19 mai 2019 sur la commune de Geay.

Budget prévisionnel : 1200 euros
Montant sollicité : 500 euros
Avis de la commission : DÉFAVORABLE (hors critères)
Avis du conseil communautaire : DEAVORABLE

ATELIERS DE LA REINE RADEGONDE – SAINTE RADEGONDE

L'association de Ste Radegonde organise une course cycliste le dimanche 2 juin 2019 pour les enfants de 6 à 13 ans de la région. Dans ce cadre, l'association sollicite les élus pour soutenir le projet à hauteur de 500 €.

Budget prévisionnel : 870 euros
Montant sollicité : 500 euros
Avis de la commission : FAVORABLE
Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

GROUPEMENT DES JEUNES FOOTBALLEURS EN CŒUR DE SAINTONGE

Le groupement des clubs de foot de Beurlay, Saint Porchaire et Trizay organise son tournoi annuel. Prévu les samedi 22 et dimanche 23 juin 2019 sur le stade de Trizay, il rassemblera environ 88 équipes des clubs de la région, soit plus de 600 footballeurs de 7 à 17 ans.

Budget prévisionnel : 7 300 euros
Montant sollicité : 1 500 euros
Avis de la commission : FAVORABLE
Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

UNION SPORTIVE DE PONT L'ABBÉ

L'Union Sportive de Pont l'Abbé organise la fête de l'École de football en faisant découvrir gratuitement la pratique du football samedi 8 juin 2019. Pour rendre cette journée ludique, l'association fait appel à une prestation d'animations (baby-foot géant, cible géante, château fort gonflable...) en complément des animations prises en charge par les éducateurs du club.

Budget prévisionnel : 1 200 euros
Montant sollicité : 500 euros
Avis de la commission : FAVORABLE
Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

LES VISITEURS DE PANLOY - PORT D'ENVAUX

La 11^{ème} édition « Les visiteurs de Panloy » se déroulera le mercredi 31 juillet et vendredi 2 août 2019 et bénéficiera une fois de plus du label « Sites en Scène ». Dans le cadre de leurs missions de valorisation et de promotion touristique du Château de Panloy, l'association organise un nouveau spectacle d'opéra interprété par le WESTMINTER OPERA : « La Bohème » de Puccini. Pour rappel, la fréquentation de l'année passée a dépassé plus de 1 000 entrées, faisant de l'année 2018 la meilleure édition.

Budget prévisionnel : 45 000 euros

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : FAVORABLE

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

AÉROMODÈLE CLUB DE SAINTONGE

Ce club renouvelle sa participation au Challenge National « Sentez-vous sport » en organisant le samedi 22 septembre 2019 une présentation de modèles radio commandés en vol et pilotage en double commande. Un concours de planeurs lancés au sandow sera organisé (participants de 10 à 70 ans).

Budget prévisionnel : 3 200 euros

Montant sollicité : 1 000 euros

Avis de la commission : FAVORABLE

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

ASSOCIATION « FALLIN'JACK » - BALANZAC

Cette association organise sa 4^{ème} édition du FJ-FEST BALANZIC dont le but est de valoriser la scène locale. Tous les groupes qui se produiront sont Charentais-Maritimes. Cette manifestation se veut un évènement musical ouvert aux familles et tout public par une programmation de styles musicaux variés.

Budget prévisionnel : 3 950 euros

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : FAVORABLE

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

APPE BASKET BALL - PORT D'ENVAUX

L'Amicale Post-scolaire de Port d'Envaux Basket organise le dimanche 30 juin 2019 sa 12^{ème} édition de sa Randonnée Marche et VTT. En 2018, la participation de 900 participants a contribué au soutien financier du club permettant la pratique du basket-ball en compétition au niveau départemental et régional mais aussi d'apporter aux enfants à partir de 5 ans une formation à cette discipline sportive et une découverte de ce sport collectif.

Budget prévisionnel : 6 000 euros

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : FAVORABLE

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

TWIRLING CLUB – SAINT PORCHAIRE

Le twirling club organise un gala proposé par une trentaine d'enfants âgés de 8 à 16 ans le samedi 29 juin 2019 au gymnase du collège de Saint Porchaire. Ce gala permet de faire découvrir l'activité du twirling-bâton et est ouvert à tout public du territoire.

Budget prévisionnel : 4 600 euros

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : FAVORABLE

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

LA CONFRÉRIE DE LA MOJHETTE – PONT L'ABBÉ D'ARNOULT

La Confrérie de la mojquette organise une animation (musicale, avec bal populaire) intitulée « Pont l'Abbé fête la mojquette » samedi 24 août 2019, dans le but de mettre à l'honneur ce produit, le patrimoine des communes des vallées de l'Arnoult et du Bruant, et de faire perdurer sous une forme différente la fête de la mojquette supprimée à Saint Sulpice d'Arnoult.

Budget prévisionnel : 1 676 euros

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : FAVORABLE pour 200 €

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE pour 500 €

AMICOUR

L'association anime et promeut tout au long de l'année le site de La Roche Courbon afin d'y accueillir petits et grands. Ces animations sont variées et se concentrent sur 2 grands événements :

- Les soirées contées auprès du feu 13^{ème} édition samedi 23 et dimanche 24 février 2019
- La 5^{ème} fête médiévale le dimanche 16 juin 2019 avec la troupe Escrimédiévale 17 qui présentera un des plus grands batteurs d'armures, l'escrime germanique et le camp militaire et les combats. Un marché médiéval sera aussi organisé.

Budget prévisionnel : 7 090 euros

Montant sollicité : 950 euros

Avis de la commission : FAVORABLE pour 500 €

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

TENNIS CLUB – SAINT PORCHAIRE

Le tennis club de Saint Porchaire organise son 1^{er} tournoi jeunes 8-10 ans samedi 1^{er} juin 2019 et sollicite une subvention de 250 €.

Budget prévisionnel : euros

Montant sollicité : 250 euros

Avis de la commission : EN ATTENTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Avis du conseil communautaire : REPORT

Le tennis club organise également son tournoi annuel du 19 juin au 7 juillet 2019 et sollicite une subvention de 800 €.

Budget prévisionnel : euros

Montant sollicité : 800 euros

Avis de la commission : EN ATTENTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Avis du conseil communautaire : REPORT

LES ATELIERS ARTISTIQUES DU BRUANT – SAINT PORCHAIRE

Les ateliers artistiques du Bruant organisent un gala de fin d'année sur 2 jours samedi 22 et dimanche 23 juin 2019 à la salle des fêtes de Saint Porchaire. Un spectacle sur le thème des cinq sens met en scène 43 danseuses et danseurs (dont 37 jeunes) de Saint Porchaire et des alentours. Cette association espère l'accord d'une subvention de 1200 € afin de maintenir la gratuité du spectacle au public.

Budget prévisionnel : 2 154 euros

Montant sollicité : 1 200 euros

Avis de la commission : FAVORABLE pour 1 000 €

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE pour 1 000 €

L'ABBAYE EN FETE – TRIZAY

Ce site prestigieux accueillera pour la 8^{ème} année un spectacle pyrotechnique samedi 20 juillet 2019 à 23h à l'Abbaye de Trizay sur le thème « Ballade Celtique ». Avant le début de la fête, des projections publicitaires seront visibles sur grand écran mettant en avant chaque sponsor.

Budget prévisionnel : 17 000 euros

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : FAVORABLE

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

SYNDICAT D'INITIATIVE DE PONT L'ABBE D'ARNOULT

Dans le cadre de la 81^{ème} Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme du 4 au 11 août 2019, plusieurs milliers de cyclotouristes vont sillonner les routes de Charente et Charente Maritime et traverser les villes et villages dont Pont l'Abbé d'Arnoult (10 août) qui sera une des villes étape du parcours. L'objectif de cette journée étant de promouvoir le tourisme par des actions incluant 2 points de diffusion, d'accueil et d'organisation de visites culturelles dans le centre historique de Pont l'Abbé d'Arnoult avec un guide spécialisé, l'organisation d'un marché fermier et une animation de type gustative.

Budget prévisionnel : 1 937 euros

Montant sollicité : 800 euros

Avis de la commission : FAVORABLE

Avis du conseil communautaire : FAVORABLE

COGNAC CYCLOTOURISME CLUB

Dans le cadre de la 81^{ème} Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme du 4 au 11 août 2019, plusieurs milliers de cyclotouristes vont sillonner les routes de Charente et Charente Maritime et traverser les villes et villages dont Pont l'Abbé d'Arnoult (10 août) qui sera un des points d'accueil du parcours. L'association sollicite les élus pour financer la location spécifique des infrastructures présentes aux points d'accueil (barnums, chapiteaux, tables et bancs...).

Budget prévisionnel : 1 428 400 euros

Montant sollicité : 4 000 euros

Avis de la commission : DÉFAVORABLE

Avis du conseil communautaire : DEFAVORABLE

ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Vice-Président soumet aux membres du Conseil la rectification pour le soutien du Syndicat d'Initiative de Pont l'Abbé d'Arnoult pour l'année 2018, pour un montant de 500€. Pour rappel, ce montant avait été versé au Syndicat d'Initiative de l'Abbaye de Trizay.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Suite à la présentation liminaire de Madame la Directrice de l'Association Do l'Enfant Dom, Monsieur le Président soumet aux membres du Conseil de soutenir cette association par une subvention exceptionnelle de 2 000 € et dont le versement dépend du soutien avéré des autres collectivités.

ADOPTE A LA MAJORITE – ABSTENTIONS : 3

Il propose également aux membres le versement de la subvention de 3 000 € à la MFR de Pont l'Abbé d'Arnoult dans le cadre de la résidence artistique inscrite dans la démarche PEAC 2018-2019 (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) comme présenté lors du Conseil du 4 juillet 2018.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3. MODIFICATION DÉNOMINATION DE L'EPCI

Monsieur le Président rappelle que lors du Conseil du 4 avril 2018, il avait été proposé que notre Établissement Public de Coopération Intercommunale se dénomme « Communauté de Communes Cœur de Saintonge » dans un souci de clarification et de communication.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Communautaire cette dénomination et sollicite l'autorisation pour effectuer et signer l'ensemble des démarches et actes administratifs liés à cette modification. Monsieur le Président rappelle que les modifications statutaires impliqueront une délibération de chaque commune membre dans un délai de deux mois.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. POINT TOURISME

Monsieur le président informe les membres du Conseil sur l'actualité des projets touristiques du territoire :

Structures touristiques

Mercredi 22 mai 2019, Monsieur le Président et M. Poch, élu communautaire en charge du tourisme, ont souhaité rassembler l'ensemble des structures d'accueil touristique (SI de Trizay, SI de Pont l'Abbé d'Arnoult et Points d'information Port d'Envaux et St Porchaire) afin de faire état de leur bilan 2018 et de définir les axes et objectifs communs pour 2019 et 2020.

Cette réunion a permis notamment d'échanger sur les pratiques et de définir en commun 2 questionnaires, l'un destiné aux hébergeurs et l'autre pour les touristes accueillis en point d'information.

Cet « observatoire touristique » va permettre de cibler les attentes avec plus de précisions et de déterminer la typologie des touristes de notre CdC.

Lucie Rapicault sera chargée d'articuler et de synthétiser l'ensemble des éléments qui s'inscrivent dans la démarche du NOTT avec une présence estivale sur les différents sites.

Taxe de séjour

L'ensemble des documents explicatifs sur les modalités de perception de la taxe a été envoyé aux 125 hébergeurs du territoire correspondant à 159 hébergements ainsi qu'un flyer définissant la politique touristique et les grands projets de la collectivité.

Le premier versement correspondant aux 5 premiers mois de perception est attendu au plus tard le 30 juin. Suite à de nombreux retours de collectivités, « Charentes Tourisme » a adressé plusieurs courriers au Ministère mentionnant la problématique des réservations sur les plateformes qui n'envisagent pas le reversement de la taxe suivant les modalités des collectivités.

Mobilité douce

Boucles cyclables

Les hébergeurs dans un périmètre de 5 km de « La Flow Vélo » ont été sollicités afin de pouvoir être labellisés « Accueil vélo ».

Un groupe de travail s'est réuni le 15 mai 2019 afin d'identifier le projet dans sa globalité et permettre une réalisation avant l'été 2020. L'ensemble des communes a validé l'itinéraire.

Une carte interactive (numérique et papier) déclinant l'offre cyclable du territoire est en cours de création. Cela permettra à terme une déclinaison de l'ensemble des boucles cyclables et pédestres. L'itinéraire « nord » a été retenu pour être valorisé dans le guide Michelin « Les Charentes ».

Flow Vélo

Un COTECH Marketing s'est déroulé à Angoulême le 21 mai. La déclinaison de la communication autour de cet itinéraire a été opérée (oriflammes, kakemono) ainsi que la parution à venir courant 2020 de différents guides sur la promotion de la destination « Flow Vélo » (Guide du Routard et Ouest France).

La 2ème version du site internet est en cours de finalisation.

Eric Perrin réalisateur de « Cap Sud-Ouest » a réalisé un reportage sur la Flow Vélo / Pierre de Crazannes diffusé sur France 3 le 2 juin à 12h55.

Port à Clou

Les travaux de déboisement sur le site sont terminés. Le Syndicat de Voirie à qui la CdC a confié la maîtrise d'œuvre va être en mesure de proposer la schématisation de la passerelle en bois pour une implantation à l'automne 2019 comme préconisée par les services de l'état.

Randonnée pédestre

Des échanges avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP17) sont en cours afin de définir une convention de droit d'accès intellectuel aux randonnées pédestres identifiées. La finalité du projet permettrait de proposer 15 circuits balisés.

Semaine fédérale de cyclotourisme (COSFIC)

La CdC a joué un rôle fédérateur auprès des structures « jeunesse » pour qu'elles réalisent des objets décoratifs sur la thématique « vélo » avec des éléments issus des déchetteries. Ces éléments seront mis en place sur les communes traversées.

Parallèlement, en collaboration avec la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult (POINT D'ACCUEIL) et le Syndicat d'Initiative de Pont l'Abbé d'Arnoult, un marché fermier avec animation, une randonnée pédestre libre et gratuite et une visite guidée de la commune ont été mis en place.

Appontements Port d'Envaux

L'aménagement du site sera opérationnel pour fin juin 2019 permettant l'accueil des plaisanciers et du Palissy 3 dès l'été favorisant le développement du tourisme « fluvestre ».

Appontement de Crazannes

Depuis 2017, le Département a engagé un travail de valorisation du Fleuve Charente souhaitant aboutir sur un contrat de fleuve d'ici la fin 2019.

Dans ce contexte, les besoins d'aménagement et travaux des communes autour du Fleuve Charente ont été sollicités. La commune de Crazannes ayant depuis de nombreuses années fait état des problématiques d'accostage sauvage a déjà proposé un projet de création d'une halte-fluviale composée d'un ponton fixe et d'une cale de mise à l'eau. Ce projet doit favoriser également le désengorgement de Port d'Envaux et limiter l'impact sur l'environnement en particulier sur l'Angélique des Estuaires, plante endémique de la Vallée de la Charente.

Afin d'engager le projet, Monsieur le Président sollicite l'autorisation des membres du Conseil pour lancer les procédures et signer l'ensemble des pièces et actes pour la réalisation d'une étude d'incidence.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Galaxie des pierres levées

Les différents maîtres d'ouvrage du projet de la Galaxie des Pierres Levées (Association Les Lapidiales, CdC Cœur de Saintonge, Département 17) sont désormais en phase sur les grandes orientations et aménagements à prévoir. Les études et différents travaux à mener pourraient permettre une ouverture pour l'été 2020.

Monsieur Le Président sollicite les membres du Conseil pour signer l'ensemble des actes et pièces administratives afin de confier le chiffrage global ainsi que la présentation du projet dans son ensemble au Syndicat de la Voirie.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5. ACHAT BATTERIES – PROJET MOBILITÉ

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que dans le cadre du projet de mobilité et de sécurité routière entériné par la délibération n°34-2018 et de son engagement comme Territoire à Energie Positive, la CdC a fait l'acquisition lors d'une première phase (2018) de vélos électriques, de scooters électriques, avec un soutien de 80% du leader.

Monsieur le Président informe également que la deuxième phase du projet est en cours avec les propositions suivantes concernant l'acquisition de batteries électriques, ainsi que le plan de financement ci-dessous actualisé :

ETABLISSEMENTS	PRIX H.T	PRIX TTC	GARANTIE	DELAI DE LIVRAISON	GRATUITE
ACCUS SERVICE	8 760,60 €	10 512,00 €	2 ANS	7 JOURS	OUI
CYCLE ELEC	6 952,57 €	8 343,09 €	1 AN	15 JOURS	OUI
CHIASSON	6 744,00 €	8 092,50 €	2 ANS	7 JOURS	OUI

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de retenir l'offre de l'entreprise CHIASSON rassemblant l'ensemble des critères techniques attendus et étant la plus avantageuse financièrement au regard de ces éléments.

Monsieur le Président sollicite également l'autorisation pour entreprendre toutes les démarches administratives liées à cette décision.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Plan de financement actualisé :

CHARGES		PRODUITS	
Acquisition véhicules électriques :		Programme LEADER (74%)	54 400 €
- 12 vélos électriques	11 250€ HT		
- 6 scooters	10 575€ HT		
- 1 voiturette	12 000€ HT		
- 1 voiture électrique Zoé	12 000€ HT		
- batteries	6 744 € HT		
- 1 véhicule hybride	20 800 € HT		
		Autofinancement CDC (26%)	18 969 € HT
TOTAL	73 369 € HT	TOTAL	73 369 € HT

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. ACHAT BROYEUR D'ACCOTEMENT

Suite à différentes sollicitations communales concernant l'entretien des voies intercommunales, il conviendrait d'équiper le service technique d'un broyeur d'accotement avec déport.

Monsieur le Président soumet le tableau ci-dessous à l'approbation des membres du Conseil.

ETABLISSEMENTS	PRIX H.T	PRIX TTC
AGRI SERVICE	9 350,00 €	11 220,00 €
BALLANGER SAS	9 450,00 €	11 340,00 €
MATAGRIS	10 000,00 €	12 000,00 €

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de retenir la proposition de l'entreprise AGRI SERVICE pour un montant de 9 350,00 € HT soit 11 220,00 TTC rassemblant l'ensemble des critères techniques attendus et étant la plus avantageuse financièrement au regard de ces éléments.

Monsieur le Président sollicite également l'autorisation pour entreprendre toutes les démarches administratives liées à cette décision.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7. STATUTS CYCLAD

Vu le CGCT,

Vu le projet de statuts de Cyclad en annexe du dossier membres,

Vu la délibération n° CS 2019-02-020 (Modification et extension de compétences) autorisant le Comité Syndical à :

- Elargir et renommer les domaines d'intervention du Syndicat, notamment pour tout ce qui concerne l'économie circulaire et l'écologie industrielle et territoriale,
- D'intégrer le laboratoire d'innovation Cyclab,
- De redéfinir, de façon plus précise, la compétence optionnelle du Syndicat,
- Proposer un délai de 9 mois au moins, en lieu et place de 6 mois, avant la prise d'effet escompté du transfert ou du retrait et ce, aussi bien pour la compétence obligatoire que pour la compétence optionnelle afin d'apporter une souplesse en ce qui concerne l'aspect opérationnel.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil la décision du Comité Syndical exposée ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8. AUTORISATION VOIRIE WPD – BALANZAC / STE GEMME

Les communes de Sainte-Gemme et Balanzac ont souhaité s'engager sur un projet d'installation d'éoliennes en partenariat avec l'entreprise WPD.

La CdC a souhaité apporter son appui à ce projet par délibération n° 98-2017 lors du Conseil du 21 décembre 2017.

L'entreprise WPD dans le cadre de son étude, sollicite l'accès aux voiries communautaires.

Monsieur le Président sollicite l'autorisation des membres du Conseil pour signer la convention avec WPD, dont le projet est en annexe du dossier membre, autorisant l'accès à la voirie communautaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9. MISE À DISPOSITION COLLÈGE – AIDE AUX DEVOIRS

Les animateurs communautaires du Secteur Jeunesse, service 11-17 ans de la CDC, interviennent sur différents temps au sein du collège Fontbruant de Saint-Porchaire. Depuis la mise en place en septembre 2016 du dispositif CLAS, les animateurs effectuent également une action d'aide aux devoirs.

Dans ce contexte et avec l'accord du Principal du collège, Monsieur Rémy Catrou, Monsieur le Président soumet à l'avis des membres du Conseil une convention de mise à disposition pour 4 agents durant ce temps d'aide aux devoirs correspondant pour l'année scolaire 2018-2019 à une contribution de 3 540 euros.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10. CONVENTION ADIL

Considérant l'engagement de la Communauté de Communes en matière de politique du logement et de cadre de vie.

Considérant l'intérêt de l'action de l'association Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Charente-Maritime.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Communautaire la demande de subvention de 1 192 euros de l'ADIL pour l'année 2019.

ADOPTE A L'UNANIMITE

11. DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Conseil les ouvertures de crédits suivantes en dépenses et recettes :

DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT			
2135 – 42	Installations, agencement aménagement	8 500	021	Prélèvement section investissement	13 700	Signalisation, totems
2051 – 42	Site internet	2 500				Site internet
21568 – 42	Matériel et outils incendie	500				Extincteurs
2188 – 42	Autres immo corporelles	2 200				Drapeaux
TOTAL		13 700	TOTAL		13 700	
DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT			
023	Virement section investissement	13 700				
678	Autres charges exceptionnelles	- - 13 700				
TOTAL		0			0	

ADOPTE A L'UNANIMITE

12. QUESTIONS DIVERSES

Le SAS – Monsieur le Président invite les membres du Conseil à prendre connaissance du bilan expert-comptable 2018 de l'association Le SAS qui intervient dans le champ de l'insertion par le travail sur des projets de rénovation ou travaux sur du patrimoine communal.

Voirie – Monsieur le Président soumet aux membres du Conseil le rapport (en annexe du présent dossier) concernant le marché de travaux de la voirie communautaire située sur la commune de Nieul-Lès-Saintes :

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de retenir la proposition de l'entreprise PICOULET rassemblant l'ensemble des critères techniques attendus et étant la plus avantageuse financièrement au regard de ces éléments pour un montant de 128 492.50 € HT soit 154 191.00 € TTC.

Monsieur le Président sollicite également l'autorisation pour entreprendre toutes les démarches administratives liées à cette décision.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Dévasement de la Charente - Dans le cadre du programme action PAPI Charente Estuaires, des travaux de dévasement de la Charente entre St Savinien et le pont de l'A837 vont être menés. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le département en l'occurrence son service GEMAPI. Le début des travaux d'aménagement de lagunes doit commencer courant de l'été avant un 1^{er} dragage en novembre sur la partie Aval de la section proche du barrage. Les travaux seront phasés pour se terminer en 2026. L'objectif à terme est d'extraire 600 000 m³ de sédiments avec une valorisation agricole à 40% et 60% redistribué en milieu naturel après des phases de décantation en bassin.

Charente 2050 - Initié par l'EPTB, une réunion de lancement s'est déroulée le 16 mai à Jarnac concernant une étude sur la ressource en eau à l'échelle du bassin de la Charente à l'horizon 2050.

Cette étude a pour but de répondre au **Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) Adour Garonne** décliné dans le **SDAGE** (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux) puis dans le **SAGE** Charente.


Dans le cadre de cette démarche, différentes dates sont proposées où seront menés les ateliers thématiques ci-dessous :

Thème	Date	Heure	Lieu
<u>Activités économiques</u>	Lundi 17 juin	15h00-18h00	Saintes (EPTB Charente)
<u>Ressources en eau et milieux aquatiques</u>	Mardi 18 juin	9h30-12h30	Salignac sur Charente (Salle polyvalente)
<u>Aménagement du territoire</u>	Mardi 18 juin	14h30-17h30	Salignac sur Charente (Salle polyvalente)
<u>Solidarité territoriale</u>	Jeudi 20 juin	9h30-12h30	Jarnac (Pavillon Ravel)
<u>Tourisme et loisirs</u>	Jeudi 20 juin	14h30-17h30	Jarnac (Pavillon Ravel)
<u>Solidarité entre les usages</u>	Vendredi 21 juin	9h30-12h30	Saintes (EPTB Charente)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h15.

Fait à Saint-Porchaire, le 5 juin 2019.

Le Président,



Coeur de Saintonge
Charente-Arnold
COMMISSIONNÉ DE GESTION
 BP 23
17230 ST PORCHAIRE
 Sylvain BARREAU.

